



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRÉDARZEC**

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres en exercice	: 12	Date de la convocation	: 12.11.2015
Nombre de membres présents	: 10	Date d'affichage	: 12.11.2015
Nombre de suffrages exprimés	: 12		

L'an deux mille quinze et le dix-huit novembre à dix-neuf heures quinze,  
Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉDARZEC, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de M. Yvon LE SEGUILLON, Maire.

Présents : LE SEGUILLON Y., Maire, FLOURY A., Mme BATANY M-L, BEAUVERGER Y., Adjoints, Mme PADEL C., ROUZES B., BERTRAND R., Mme LE COADOU V., JEZEQUEL A., Mme MATHECADE C., HELARY B., Mme L'ANTHOËN C.

Absents : Mme LE COADOU V. (procuration à Marie-Louise BATANY),  
Monsieur HELARY B. (procuration à Yvon LE SEGUILLON)

Mme MATHECADE Camille a été nommée secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Monsieur le Maire fait part du courrier du Préfet des Côtes d'Armor concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale dans le cadre de la loi NOTRe. Ce schéma vise à réorganiser les intercommunalités avec un seuil minimum de 15 000 habitants. Ce schéma concerne 9 communautés de communes.

Projet n° 7 fusion de Lannion-Trégor Communauté avec la Communauté de Communes du Haut Trégor et la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux. La CC de la Presqu'île (8 091 habitants) se situe en dessous du seuil des 15 000 habitants. LTC compte 76 286 habitants et la CC du Haut Trégor compte 15 680 habitants. La ville de Lannion constitue un pôle central en matière d'emplois, de santé, d'enseignements secondaire et supérieur. La technopole Anticipa concentre plus de 6 000 emplois. De nombreux services sont implantés : aéroports, gare, CAF, CPAM, MSA, Pôle emploi. Regrouper ces territoires permet de réunir sous un même EPCI toute la partie littorale du nord-ouest du département, avec des enjeux environnementaux et touristiques communs au Trégor et disposer d'une complémentarité auprès des zones rurales au sein du même pays et même SCOT. Le territoire regrouperait 60 communes avec une population de 100 057 habitants, ce qui ferait la seconde communauté d'agglomération et le deuxième EPCI le plus peuplé du département

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- SE PRONONCE sur le schéma visant à réorganiser les intercommunalités avec un seuil minimum de 15 000 habitants.

- SE PRONONCE favorablement à la proposition soumise par le Préfet des Côtes d'Armor.

Certifié exécutoire par transmission  
Le 25.11.2015 en Sous-Préfecture de LANNION

Pour extrait conforme,  
Le Maire



